

AFFICHÉ LE

13 DÉCEMBRE 2022

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS
(Conformément à l'article L 2121-25 modifié du CGCT)
DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT SATURNIN
DU LUNDI 12 DÉCEMBRE 2022

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

↳ **DÉLIBÉRATION N° 1/AG : TABLEAU DES EFFECTIFS : Suppressions de postes**

EXAMINÉE LE 12 DÉCEMBRE 2022

DÉCISION : APPROUVÉE à l'unanimité des membres présents

↳ **DÉLIBÉRATION N° 2/AG : TERRITOIRES ENGAGÉS POUR LA NATURE (TEN)
– PRÉSENTATION DU PLAN D'ACTIONS ET SOLLICITATION DE
FINANCEMENTS**

EXAMINÉE LE 12 DÉCEMBRE 2022

DÉCISION : APPROUVÉE à l'unanimité des membres présents

↳ **DÉLIBÉRATION N° 3/AG : PROJET BOULEVARD NATURE 2 : AVIS DU
CONSEIL MUNICIPAL SUR L'ÉTUDE D'IMPACT ET LE DOSSIER DE DEMANDE
DE DÉCLARATION D'UTILITÉ PUBLIQUE**

EXAMINÉE LE 12 DÉCEMBRE 2022

DÉCISION : APPROUVÉE à l'unanimité des membres présents

↳ **DÉLIBÉRATION N° 4/AG : DÉLIBÉRATION AUTORISANT LE RECRUTEMENT
D'AGENT CONTRACTUEL SUR UN EMPLOI NON PERMANENT POUR FAIRE
FACE A UN BESOIN LIÉ A UN ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITÉ**

EXAMINÉE LE 12 DÉCEMBRE 2022

DÉCISION : APPROUVÉE à l'unanimité des membres présents

FINANCES

↳ **DÉLIBÉRATION N° 1/FINANCE : CRÉATION DE LA NOUVELLE MAIRIE :
DEMANDE DE SUBVENTIONS D.E.T.R. AUPRES DE L'ÉTAT DE LA RÉGION DES
PAYS DE LA LOIRE AINSI QUE TOUT AUTRE ORGANISME SUSCEPTIBLE
D'OCTROYER DES SUBVENTIONS POUR CETTE RÉALISATION**

EXAMINÉE LE 12 DÉCEMBRE 2022

DÉCISION : APPROUVÉE par 20 voix pour et 1 abstention

↳ DÉLIBÉRATION N° 2/FINANCE : MISE A JOUR DES INDEMNITÉS DES ENSEIGNANTS

EXAMINÉE LE 12 DÉCEMBRE 2022

DÉCISION : APPROUVÉE à l'unanimité des membres présents

↳ DÉLIBÉRATION N° 3/FINANCE : EXÉCUTION DU BUDGET PAR ANTICIPATION

EXAMINÉE LE 12 DÉCEMBRE 2022

DÉCISION : APPROUVÉE à l'unanimité des membres présents

↳ DÉLIBÉRATION N°4/FINANCE : ADOPTION DE L'INSTRUCTION BUDGÉTAIRE ET COMPTABLE M 57 (Annulation délibération du 24 juin 2022)

EXAMINÉE LE 12 DÉCEMBRE 2022

DÉCISION : APPROUVÉE à l'unanimité des membres présents

↳ DÉLIBÉRATION N°5/FINANCE : RÉÉVALUATION DES TARIFS DE L'AIRE DE CAMPING-CAR PARK

EXAMINÉE LE 12 DÉCEMBRE 2022

DÉCISION : APPROUVÉE à l'unanimité des membres présents